

## APPROCHE ENVIRONNEMENTALE CHANTIER VERT ET LABEL RSE

***Notre entreprise est sensible à l'environnement, et est labélisée RSE.***

➤ **Organisation et Sécurité du chantier et de ses abords.**

- Lors de nos chantiers, nous désignons un responsable de chantier vert au sein de nos équipes.

Sur le chantier :

« *Affaire XXXX – AZL N°XXXX* »

Le responsable « chantier vert » sera : Monsieur ENGEL Maxime

- Pour assurer la sécurité du chantier et des abords, nous délimitons le chantier par de la rubalise ou des clôtures et barrières si demandées.

➤ **Protection du personnel lors du chantier.**

- Notre personnel utilise des équipements de sécurité adaptés à leur travaux (casque, gants, lunettes, chaussures de sécurité, harnais de sécurité, protection individuelle contre le bruit)

- Notre société recherche et innove dans de nouveaux moyens de protection pour garantir la sécurité du personnel.

➤ **Information des riverains**

- Nous informons les riverains sur le chantier et de ses nuisances

En effet nous permettons aux riverains d'identifier l'entreprise responsable des travaux (Autocollants, panneau visible de l'espace public informant sur la durée d'intervention, les horaires, les nuisances particulières)

- Nous affichons la charte « chantier vert » sur le chantier

- Nous prenons en compte les remarques des riverains

En effet nous permettons aux riverains de faire part de leurs remarques relatives au chantier via le coordinateur « Chantier Vert » (voir Responsable Chantier Vert) et nous les mettons en commun les éléments recueillis lors des réunions de chantier afin de pouvoir nous améliorer lors des prochains chantiers.

➤ **Information du personnel de chantier**

- Nous distribuons une brochure d'information (présentant le chantier, les démarches de qualité environnementale et de sécurité) à tout notre personnel présent sur le site.
- Nous organisons des réunions de 10 minutes sur les enjeux environnementaux et sécuritaires pour notre personnel en début de chantier.

En effet tous nos personnels sont sensibilisés à la protection de l'environnement et de la santé.

➤ **Limitation des pollutions sonores, olfactives, visuelles, et de l'air**

- Lors des déplacements en véhicules nous adoptons des comportements de conduite limitant la consommation en carburant.
- Nous optimisons les moyens de locomotions pour se rendre sur les chantiers par regroupement des techniciens par véhicule (Covoiturage).
- Nous limitons la génération de déchets en optimisant la mise en œuvre des matériaux, goulottes, câbles, etc...
- Nous réalisons tri sélectif à toutes les étapes de travaux.
- Nous respectons les interdictions et les zones non-fumeurs chez les clients pour lesquels nous travaillons.
- Nous intervenons dans le calme et la courtoisie, dans le respect des personnels présents sur site lors des travaux en zone occupé.
- Nous évitons au maximum les nuisances sonores et dans la mesure du possible, réaliser les travaux bruyants en début ou fin de journée soit pendant l'heure des repas des utilisateurs du site. En effet la plupart de nos outils sont insonorisés.
- Nous interdisons formellement le brûlage des déchets et le stockage sur site de produits odorants

➤ **Gestion et traitement des déchets**

- Nos constructions modulaires sont réalisées entièrement en usine et ne génèrent pas de déchets de chantier.
- Nous prenons toutefois en compte à tous les stades de nos processus, la gestion des emballages, particulièrement lors des étapes de montages.
- Durant ces prestations nous évacuons de manière journalière : cartons, métaux, câbles, film plastiques, vers nos ateliers pour stockage différencié. Puis par notre prestataire SNA et Véolia à Nice, vers les centres de traitement spécialisé, ou par nos propres moyens, vers nos fournisseurs.